

Rapport de jury de la certification complémentaire français langue seconde (Session 2024)

Etabli par le jury de certification

1. Composition du jury :

- Madame Gaëlle COMBE, IA-IPR d'espagnol, Présidente du jury de certification
- Madame Sarah MOZAR, IA-IPR (ff) LVR Créole, Conseillère technique CASNAV
- Madame Marquise BEAUPIERRE, Coordinatrice CASNAV référent second degré
- Monsieur François KEMPF, Coordonnateur CASNAV référent premier degré

2. Textes de référence :

- Note de service n°2004-175 du 19-10-2004 parue au Bulletin officiel n°39 du 28 octobre 2004,
<https://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>
- Actualisée par la note de service n° 2019-104 du 16-7-2019, (Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019)
<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo30/MENH1918230N.htm>

3. Statistiques générales :

INSCRITS	1 ^{ER} DEGRE		2 ND DEGRE		
	2		4		
	Classe maternelle	Classe élémentaire	Lettres Modernes	SVT	Histoire-Géographie
	0	2	2 dont 1 en UPE2A	1	1
PRESENTS	0	0	1	1	1
ADMIS	0	0	1	0	0

4. Objectif de la certification :

« L'objectif de cet examen est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ de leurs concours, et de disposer d'un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement»¹.

5. Le dossier d'inscription :

L'inscription à l'examen requiert un enregistrement en ligne sur le site académique puis l'envoi d'un rapport d'activité dactylographié de 5 pages maximum qui devra être obligatoirement et exclusivement téléversé dans l'espace candidat de l'application CYCLADES.

Il conviendra dans ce rapport écrit que le candidat présente la formation et les expériences **antérieures** qui lui ont permis de développer les compétences et connaissances professionnelles en lien avec l'enseignement du français FLS-FLSco auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sur le territoire français. La plus significative d'entre elles y sera développée.

A toutes fins utiles, nous rappelons que la certification complémentaire FLS-FLSco reconnaît la compétence d'un professeur à prendre en charge des EANA au sein d'une UPE2A. Il est donc essentiel que le candidat s'intéresse au français, non comme discipline linguistique, mais comme langue de scolarisation de tous les apprentissages.

Les rôles et missions de l'enseignant en UPE2A doivent être sues et questionnées dans leurs dimensions individuelle et collective.

La diversité des profils et des parcours de scolarité et de vie des élèves exige des qualités humaines particulières qui deviennent des compétences professionnelles chez l'enseignant en UPE2A, chargé de l'accueil et de la prise en charge de l'EANA. Par conséquent, la didactique du FLS est un prérequis indispensable à la préparation et à la présentation de la certification.

Aussi, nous ne saurions que trop encourager les candidats à la lecture et à la connaissance du CECRL mais aussi à son inscription dans la pratique quotidienne de l'UPE2A et dans l'évaluation des progrès de l'EANA dans sa classe d'inclusion.

Le jury recommande fortement aux candidats de ne pas se limiter à la rédaction d'un *curriculum vitae* ou à la simple énumération de projets, formations ou de missions ponctuelles sans lien direct avec l'objet de la certification mais aussi et surtout les EANA et UPE2A.

¹ Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019

Il est souhaitable qu'une problématique organise l'ensemble du propos et montre la capacité du candidat à prendre de la distance vis-à-vis de sa propre pratique. Il devra en outre s'inscrire dans une démarche réflexive, nourrie des textes réglementaires et de la littérature scientifique sur la didactique du FLS.

L'illustration, par des productions concrètes et pertinentes, des enjeux, problématiques et expérimentations liés à la prise en charge et à l'accompagnement des élèves allophones, est encouragée.

6. Rappel de la structure de l'examen :

La certification complémentaire de Français Langue Seconde n'est pas une épreuve de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) même si elle salue la richesse d'un parcours professionnel et personnel en FLS.

Il s'agit d'un examen, constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée maximale de vingt minutes.

L'exposé du candidat prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle en FLS.

Il est l'occasion pour le candidat de montrer comment il a construit ses compétences et connaissances dans le domaine du FLS, nourri des apports de la recherche, du cadre institutionnel et de ses expériences professionnelles.

L'on attend principalement du candidat, non un exposé exhaustif sur sa carrière dans le champ du FLS, mais davantage la mise en lumière d'éléments saillants de son parcours, portés par une réflexion distanciée et problématisée.

L'exposé oral n'est pas la simple mise en voix des points consignés dans le dossier. Sa réussite nécessite une préparation rigoureuse, une bonne gestion du temps imparti mais surtout de la part du candidat, une capacité à mettre en perspective, questionner, prendre de la distance ou à faire montre d'une évolution de sa pensée entre le moment de la rédaction du rapport et le temps de sa présentation.

Le candidat peut prendre appui sur un plan ou des mots clés, s'il l'indique préalablement au jury et s'il ne le / les lit pas.

L'entretien qui suit l'exposé doit permettre au jury :

- d'apprécier les connaissances du candidat concernant les principes essentiels touchant à l'enseignement du FLS,
- d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre d'enseignements ou d'activités participant à la réussite des EANA, au sein d'un

établissement scolaire du second degré ou d'une école, dans et hors la classe.

Le jury a apprécié les candidats qui ont fait montre d'une capacité à :

- écouter et analyser les questions posées,
- prendre de la distance avec leur exposé et s'inscrire dans le dialogue,
- dépasser sa seule expérience, se décentrer,
- approfondir et relier des éléments théoriques à des situations concrètes,
- mener une réflexion nuancée.

Le jury dispose du dossier rédigé par le candidat pour son inscription dont il apprécie les qualités rédactionnelles et de présentation.

7. Compétences évaluées par le jury :

Le jury s'attache à identifier les capacités et connaissances particulières permettant « l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ». ²

Ce secteur concerne l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A).

Il est donc attendu des candidats qu'ils aient de solides connaissances théoriques notamment sur :

- les textes officiels relatifs au CASNAV et aux UPE2A (missions, organisation etc.),
- la prise en charge des élèves allophones au niveau européen,
- le cadre européen commun de référence pour les langues,
- les différences existant entre le Français Langue Étrangère (F.L.E), le Français Langue Seconde (F.L.S) et le Français Langue de Scolarisation (F.L.Sco),
- la pédagogie et la didactique du français langue de scolarisation au regard du CECRL et de la perspective actionnelle,
- la progressivité des apprentissages,
- le choix et la variété des supports pédagogiques,
- les notions de projet personnalisé d'inclusion, différenciation pédagogique, évaluation, plurilinguisme et pluriculturalisme.

² Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019

8. Se préparer à la certification complémentaire FLS :

Le jury recommande vivement aux candidats d'avoir une lecture approfondie des textes réglementaires relatifs à l'enseignement en U.P.E.2.A, à la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés EANA, des Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs (EFIV) et au rôle et missions du CASNAV :

- Circulaire 2012-141 du 02-10-2012 « Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés »
- Circulaire 2012-142 du 02-10-2012 « Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs »
- Circulaire 2002-143 du 02-10-2012 « Organisation du CASNAV »
- Circulaire Académique 2022-2023 (en ligne sur le site du rectorat/CASNAV de l'académie de Guadeloupe).

Comme indiqué précédemment, le jury insiste sur la nécessité de la maîtrise sémantique des notions de Français Langue Étrangère (F.L.E), Français Langue Seconde (F.L.S) et Français Langue de Scolarisation (F.L.Sco), afin de les convoquer à bon escient, de les manipuler avec aisance ou de justifier de possibles articulations entre les uns et les autres au service d'une meilleure prise en charge des élèves qui leur seront confiés.

Le jury encourage les futurs candidats à :

- connaître les missions d'un enseignant en UPE2A notamment en itinérance, en milieu rural et/ou urbain,
- appréhender les compétences psycho-sociales attendues,
- s'intéresser aux questions de l'inclusion et de l'intégration scolaire des élèves allophones,
- identifier les partenaires et interlocuteurs de l'enseignant en UPE2A,
- questionner les enjeux de la didactique du français, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres apprentissages, dans le cadre du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture,
- comprendre la place faite aux notions de tests de positionnement, fiches d'accueil, fiches navettes, parcours d'inclusion de l'EANA, CECRL... dans la pratique professionnelle de l'enseignant en UPE2A,
- se renseigner sur la diversité culturelle et linguistique du public allophone scolarisé en Guadeloupe,
- les stratégies à déployer pour favoriser la prise en charge de l'élève allophone par l'ensemble de la communauté éducative.

Les candidats qui n'auraient aucune expérience en UPE2A sont invités à se rapprocher d'un enseignant du dispositif pour échanger, assister aux séances de cours voire, en amont de la certification, prendre en charge partiellement ou en totalité le groupe d'élèves, sous l'œil avisé de l'enseignant responsable.

Pléthores de ressources pédagogiques sont accessibles en ligne ; leur fréquentation est encouragée.

Les professeurs certifiés de lettres modernes, constituant la majorité des candidats, devront questionner les frontières à poser entre un cours de français ordinaire et un cours de français langue de scolarisation.

Les enjeux du FLS ne concernent pas exclusivement les professeurs des écoles, de lettres modernes, ou de langues vivantes. En effet l'accueil, l'inclusion scolaire et le suivi des élèves allophones concernent également les disciplines dites « non linguistiques ». En ce sens, le jury encourage vivement les candidats issus des autres disciplines (sciences humaines, sciences expérimentales, mathématiques, arts, EPS...) ainsi que les enseignants intervenant en voies professionnelles ou technologiques, les professeurs documentalistes, à préparer la certification.

Le jury enjoint les candidats à se rapprocher de l'équipe du CASNAV de l'académie Guadeloupe pour prendre des informations, profiter de conseils et obtenir des réponses aux questions portant sur la certification ou les enjeux et concepts fondamentaux liés à *l'allophonie*.